

Au bonheur du hockey des gosses

SAINT-IMIER Réjouissant et probant succès de la finale suisse du PostFinance Trophy sur la glace de la Clientis Arena.

PAR MICHEL BOURQUI



Plusieurs stars du hockey suisse étaient présentes pour rassasier les enfants en autographes, comme le coach national, Patrick Fischer. MANUEL LOPEZ



On a bataillé ferme devant les filets. Mais sans incident. MANUEL LOPEZ



Les deux teams tramelots, posant pour la postérité. MICHEL BOURQUI

Depuis sa récente rénovation, la patinoire régionale Clientis Arena de Saint-Imier est régulièrement en fête. Ainsi après la brillante qualification en demi-finales des play-off de 1re ligue du HC local (lire aussi en page 12), la glace était à nouveau hyperfestive ce dernier week-end.

A commencer, samedi, par le Trophée des étoiles, concours de patinage artistique qui a réuni plus d'une centaine de fées des pirouettes. Rebelote dimanche avec, cette fois, un événement d'ampleur nationale, soit la finale suisse du plus important tournoi destiné aux écoliers, le PostFinance Trophy (lire aussi Le JdJ de samedi). Plus de

160 gosses hockeyeurs de 5 à 11 ans en provenance de tout le pays, soit 16 équipes réparties en quatre catégories d'âge – au préalable qualifiées pour cette finale –, ont croisé les cannes juste à côté de la Suze.

«Un rendu»

L'organisation de ce tournoi, confiée par la Ligue suisse de hockey au HCSI du président, Ludovic Barras, a tout simplement été grandiose. Côté affluence, près de 600 personnes ont assisté à ces joutes.

En matinée, les entraîneurs des équipes nationales sénior et féminine, Patrick Fischer et Daniela Diaz, ainsi que plusieurs joueurs de Ligue Nationale sont venus encourager ces espoirs. Bref, que du

bonheur, comme l'a relevé le président. «C'était une grande fête, tout s'est déroulé sans incident ni accident, et, surtout, à la satisfaction générale des participants et accompagnants.»

Parmi les seize équipes qualifiées pour cette finale, le hockey régional était particulièrement bien représenté avec quatre formations (voir ci-contre). Soit deux de Tramelan, une du Fuet-Bellelay et celle de Corgémont-Sonceboz. Trois d'entre elles sont même montées sur le podium: Les Predators tramelots, médaillés d'argent, et le Fuet-Bellelay et Les Sharks de Tramelan, en bronze.

Entraîneur des Predators (licenciés en bambini), Ludovic Ducommun était légitimement fier et

heureux de ses protégés. Joueur depuis sa tendre enfance – il a bataillé jusqu'en 1re ligue –, le Tramelot entraîne depuis 16 ans des équipes juniors. A la



C'était une grande fête, à la satisfaction des participants et accompagnants.

LUDOVIC BARRAS
PRÉSIDENT DU HCSI, L'ORGANISATEUR

question de savoir si de telles compétitions dédiées aux écoliers existaient déjà en son temps, il répond que «oui, sur le plan cantonal, l'Association ber-

noise organisait un tournoi sur le même principe que le PostFinance Trophy, qui s'en est d'ailleurs inspiré à l'échelle nationale». Quant à sa motivation d'enseigner le hockey aux jeunes, il avoue que «c'est une passion, un plaisir et surtout un... rendu pour un donné, soit une reconnaissance de ce que l'on a fait pour moi quand j'avais leur âge».

Enfin, le fait de jouer ces tournois sans gardien ne le dérange pas. «C'est bien dans le cas précis. Il faut s'adapter et les gosses doivent davantage réfléchir au système. Au final, bien que l'on ait l'esprit de gagnants, les résultats sont secondaires par rapport au plaisir et au partage en équipe.»

LES RÉSULTATS

CATÉGORIE A (7 ET 8^e HARMOS)

1. Fideris Capitals. 2. Kestenholz Power. 3. HC Le Fuet-Bellelay. 4. SCK Lions. Petite finale: HC Le Fuet-Bellelay-SCK Lions 9-7. Finale: Fideris Capitals-Kestenholz Power 7-4.

CATÉGORIE B (5 ET 6^e HARMOS)

1. Huttu Bulls. 2. Schafuuser Bulls. 3. HC Mido. 4. Les seigneurs des pucks (Corgémont). Petite finale: HC Mido-Les seigneurs des pucks 14-4. Finale: Huttu Bulls-Schafuuser Bulls 5-3.

CATÉGORIE D (3 ET 4^e HARMOS)

1. Hockeyschule ZSC. 2. EHC Samedan Padella. 3. Les Sharks (Tramelan). 4. Hockeyschule Lyssicebears. Petite finale: Les Sharks-Hockeyschule Lyssicebears 2-5. Finale: Hockeyschule ZSC-EHC Samedan Padella 6-4.

CATÉGORIE C (LICENCIÉS BAMBINI)

1. Papa Molls kleine Bande. 2. Les Predators (Tramelan). 3. Grüşch Devils. 4. Lyss Lions. Petite finale: Grüşch Devils-Lyss Lions 16-5. Finale: Papa Molls kleine Bande-Les Predators 8-3.

Boire la flotte du robinet plutôt que de l'eau minérale

ÉCOLOGIE Consommer de l'eau courante plutôt qu'en bouteille au sein de l'administration? Le gouvernement juge la requête trop extrême.

«Dans le canton, l'eau du robinet est d'excellente qualité et se prête bien à la consommation.» Forts de ce constat, trois députés verts alémaniques (Hasim Sancar, Michel Seiler et Madeleine Graf-Rudolf) demandaient au gouvernement par voie de motion d'«élaborer un acte législatif prévoyant que l'eau minérale soit remplacée par l'eau du robinet dans les locaux de l'administration cantonale et du parlement pour protéger le climat». Ils le priaient aussi d'agir afin d'obtenir la certification Communauté bleue, qui vise à privilégier la consommation d'eau du robi-

net. Pour justifier leur requête, ils notaient qu'à l'heure du réchauffement climatique il était judicieux d'éviter tout transport inutile d'eau minérale. D'autant que l'eau en bouteille est non seulement chère, mais guère écologique, car son traitement et sa préparation nécessitent beaucoup plus d'énergie que l'eau du robinet.

Le Conseil exécutif estime lui aussi que l'eau du robinet est d'excellente qualité et qu'on peut la consommer sans problème. Il considère également qu'il serait judicieux d'encourager sa consommation plutôt que l'eau minérale

en bouteille. Il relève toutefois que la proposition des motionnaires va trop loin et propose son rejet, «pour des raisons de proportionnalité».

Pas de mandat ni de ressource

A ses yeux, tous les collaborateurs doivent être libres de choisir leur accès à l'eau et celui-ci «ne doit être ni limité ni réglementé». En l'occurrence, il note que dans les locaux de l'administration et du parlement tous les collaborateurs ont accès à l'eau du robinet. S'agissant de la certification Communauté bleue réclamée par le trio, le gouvernement

constate que cette association se bat contre la privatisation croissante de l'alimentation en eau en défendant les principes suivants: a) reconnaître l'accès à l'eau comme un droit humain; b) boire l'eau du robinet plutôt qu'en bouteille; c) maintenir les services liés à l'eau entre les mains des pouvoirs publics; d) entretenir des relations avec des partenaires internationaux. S'il reconnaît le droit à l'eau comme un droit humain fondamental, et que les pouvoirs publics doivent garder le contrôle sur l'alimentation en eau, le gouvernement estime néanmoins

que la consommation d'eau courante ne saurait être imposée au sein de l'administration.

Le Conseil exécutif précise par ailleurs que «le canton ne dispose d'aucun mandat légal ni des ressources qui lui permettraient de s'engager en faveur du droit à l'eau à l'échelle mondiale et dans des partenariats internationaux.» Tout en reconnaissant les efforts des Communautés bleues, il est cependant «d'avis que les quatre principes ne rejoignent pas les priorités du canton. Il renonce donc à en faire partie» et propose de rejeter la motion. **PH. OUDOT**